

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 29, no. 5 | HIVER 2017-2018

GRATUIT

Problème de logement?



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

Isoler et Filtration d'eau Mauvais
pluie - Vermine - Froid Isolation Infiltration
M - Évacuation - Reprise - Mauvais
d'eau - Mauvais Reprise - Vermine - Froid Isolation Infiltration
Mauvais propriétaire - Mauvais Reprise - Vermine - Froid Isolation Infiltration
- Froid Froid Isolation - Vermine - Froid Isolation Infiltration
d'eau - Mauvais Reprise - Vermine - Froid Isolation Infiltration
Mauvais Évacuation - Reprise



**Un quartier
à 30 km/h
... maintenant**

Page 5

Photo : Vania Wright-Larin

Le Compop relance une campagne concernant la circulation automobile dès l'hiver 2018.



Retour sur les élections municipales

Pages 6-7

DOSSIER

La stratégie nationale sur le logement

Pages 8-9

ACTION

Le Airbnb Bus Tour

Page 3

Faites ce que je dis, mais pas ce que je fais

Mathieu Nicolet



Le parc Richelieu est l'un de ces lieux souvent associés à plusieurs plaintes concernant les chiens.

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Fabien Abitbol, Marie-Ève Duchesne, Pascaline Lamare, Mathieu Nicolet

Ont aussi contribué : Agathe Légaré, Vincent Baillargeon, Yves Gauthier, Méric Sauvé,
Correction : Catherine Duchesneau
Mots croisés : Agathe Légaré
Infographie : Anne-Christine Guy
Photographie : Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité : Marie-Ève Duchesne (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454

Site web: www.compomp.net

Courriel : comite.populaire@videotron.ca

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : www.compomp.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

Il y a de cela plusieurs mois, *L'Infobourg* avait poussé un coup de gueule au sujet de certains propriétaires de chiens peu scrupuleux qui faisaient allègrement déféquer leur animal de compagnie dans des aires de jeux pour enfants, et ce en toute impunité. Depuis lors, les choses n'ont pas changé : demander respect, bon sens et civilité était bien trop ambitieux.

Ceci étant, n'accablons pas davantage les propriétaires de ces charmants animaux. La municipalité de Québec a aussi sa part de responsabilité. Incapable de faire respecter les règlements en vigueur, l'administration en place n'a plus besoin de prouver qu'elle se fiche toujours autant de la plèbe du quartier, mue par le leitmotiv que l'intérêt individuel prime toujours sur l'intérêt collectif (la saga estivale du piano de la rue Saint-Jean en est une preuve parmi d'autres).

Il faut dire qu'elle n'aide personne, et encore moins elle-même. Preuve en est la situation suivante : au niveau du règlement R.V.Q. 1059 sur les animaux domestiques, il est stipulé noir sur blanc à l'article 13 alinéa 7 qu'un animal domestique « constitue une nuisance s'il se trouve dans une aire de jeux ou à moins de deux mètres d'une aire de jeux extérieure non clôturée, qu'il soit ou non en laisse et qu'il soit ou non accompagné de son gardien ». Toujours selon le même règlement, une aire de jeux est définie comme étant « la partie d'un terrain, accessible au public, occupé par un équipement destiné à l'amusement des enfants, tel qu'une balançoire, une glissoire, un trapèze, un carré de sable, une piscine ou une pataugeoire ». Voilà pour ce qui est de la théorie.

En pratique, prenons l'exemple du parc Scott. Puisqu'il s'agit d'une aire de jeux clôturée, aucun animal domestique ne devrait y être toléré « à l'intérieur » même du parc. Seulement voilà, les brillants esprits qui sévissent à la Ville de Québec ont réussi l'exploit d'installer un affichage en complète contradiction avec le règlement mentionné précédemment. On y voit notamment de jolis symboles entourés chacun d'un rond vert suggérant que les chiens sont autorisés dans le parc et qui leur est même permis de s'y soulager. De plus, il est même indiqué que les chiens doivent être tenus en laisse. Du grand art.

Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Dans le parc Richelieu, un support contenant des petits sacs a même été installé afin que les propriétaires de chiens puissent ramasser les crottes de Médor – s'ils daignent le faire bien entendu. Et comme chacun le sait, les déjections liquides se ramassent très facilement de cette façon.

Faire preuve de cohérence est donc trop demander pour les pontes de la bureaucratie municipale. En attendant de déterminer laquelle des deux versions fait foi, il ne reste qu'à espérer naïvement que les responsables corrigent le tir au plus vite, c'est-à-dire avant la prochaine ère glaciaire.



Le Airbnb Bus Tour s'arrête dans le faubourg

Fabien Abitbol

– Texte paru en ligne le 25 octobre 2017 sur *Le Bourdon du Faubourg*

Le temps était fort clément le mercredi 25 octobre lorsque, à 10 h 30, le Bureau d'animation et information logement (BAIL) et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) attendaient devant l'hôtel de ville de Québec, tels des organisateurs du Club Med, les invités et les médias. L'esprit semblait aux vacances, mais les deux organismes de défense des droits étaient là pour parler de choses sérieuses, en l'occurrence de l'ampleur de l'hôtellerie illégale dans Québec et principalement dans les quartiers centraux.

Le lieu de rassemblement tout comme la date avaient été choisis depuis longtemps, afin d'obtenir un peu de visibilité en période électorale. Et si le 21 septembre la Ville avait annoncé la création d'un nouveau comité pour réfléchir à des pistes d'action, la composition même de ce comité n'était pas du goût des organisateurs. Marie-Ève Duchesne, permanente du Comité populaire, ne manqua pas de faire remarquer que la composition de ce comité était a priori favorable aux locations de type Airbnb, ce comité étant

Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, plus de 65 % des logements Airbnb dépassent les 75 jours de location. Pour une occupation de 153 jours en moyenne, ces logements rapportent 21 700 \$ à leur propriétaire.

Sur les 2 203 annonces valides en septembre 2017 à Québec (uniquement affichées sur Airbnb), 1 385 concernent des logements entiers. Parmi eux, 822 se trouvaient dans les quartiers centraux, ce qui, selon les calculs des organisateurs du Airbnb Bus Tour représenterait 2,5 % du parc immobilier de ces quartiers. Pour Jonathan Carmichael, organisateur communautaire au BAIL, « les locataires font actuellement les frais de la popularité croissante de la plateforme Airbnb et de la rapacité de certains propriétaires attirés par le profit rapide et facile ».

À l'issue de cette période devant l'hôtel de ville, celles et ceux qui le souhaitaient pouvaient prendre part au Airbnb Bus Tour : un autocar jaune (de grand format, s'il vous plaît !) attendait les curieux devant l'édifice municipal. Première étape, le Grand Théâtre. Non pas qu'il soit loué à la journée à des touristes, mais pour descendre à pied jusque sur la rue Saint-Jean, là où se trouvait le café associatif L'AnarChic.

Cette première étape était pour expliquer que la bâtisse en question abrite plusieurs logements entiers, disponibles sur Airbnb, dont la description sur le site de location est particulièrement attirante. C'est devant ce bâtiment que René Généreux, militant du Compop, présenta les impacts concrets de ce que les résidents et résidentes du quartier peuvent vivre avec ce type d'hébergement illégal.

Puis le groupe de faux touristes est reparti à pied récupérer l'autocar sur René-Lévesque. Le militantisme ou l'envie d'en apprendre davantage, ça nécessite tout de même quelques efforts ! De là, direction Charest, angle Langelier : l'emplacement de l'ancienne station d'essence doit accueillir un édifice dont deux étages seront destinés aux investisseurs cherchant la rentabilité. En clair, deux étages de location hôtelière sont prévus au Cobalt par GM Développement.

Pour le BAIL et le Compop, « la Ville doit agir dans les plus brefs délais afin de protéger les locataires et les citoyennes et citoyens des quartiers ». Les organisateurs du Airbnb Bus Tour trouvent « anormal que la Ville n'ait distribué que quelques dizaines de constats d'infraction durant les trois dernières années, alors qu'il est évident que des centaines d'hôtes d'Airbnb font de l'activité commerciale illégale ». Il est donc nécessaire de « faire respecter le zonage » en se dotant des « outils nécessaires » ainsi que d'« une réglementation visant à restreindre radicalement l'offre Airbnb sur son territoire ».

Il ne s'agit pas de la première action conjointe des deux organismes de défense des droits, mais gageons que nous pourrions en revoir d'autres dans les prochains mois si la Ville continue de laisser aller ce phénomène grandissant.



Photo : Véronique Laflamme

Bannière installée lors de l'action près du faubourg, où l'hôtellerie illégale semble avoir pris beaucoup de place.

composé essentiellement de personnes ayant des intérêts dans l'industrie hôtelière, et comprenant même un locateur Airbnb. Seul le conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire, en effet, est membre du comité instauré en septembre, par l'intermédiaire de son président Alain Samson. Mais de comités de citoyens et citoyennes ou d'organismes communautaires des autres quartiers centraux, pas de trace. « On n'entend pas la voix des résidents et résidentes », a regretté Mme Duchesne, qui a calculé que seuls 7 % des propriétaires de logements mis sur Airbnb ont fait la démarche de tenter une régularisation depuis la mise en place de la loi provinciale.

Tandis qu'une bonne trentaine de personnes inquiètes de la percée de Airbnb entonnaient des slogans et des chants, Mme Duchesne faisait le point sur la situation. Elle expliquait en préambule que la plupart des données étaient extraites du site AirDNA (qui analyse la croissance et l'activité de Airbnb) et de la plate-forme InsideAirbnb (qui fournit des données indépendantes dans certaines villes, dont Québec). Ainsi, selon la permanente du Compop, 83 % des logements entiers proposés dans les quartiers centraux ont été loués plus de trente jours durant l'année écoulée, 58 % des logements entiers dépassant les 75 jours de location. La moyenne dans les quartiers centraux est de 159 nuitées d'occupation, pour un revenu annuel de 23 021 \$. C'est sans conteste le Vieux-Québec qui est le plus rentable, avec 151 nuitées en moyenne, mais qui rapportent 29 785 \$ par année, et Saint-Sauveur qui financièrement ferme la marche, avec tout de même 14 990 \$ de revenus pour 155 nuitées occupées.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison du lundi au samedi.
Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

Concours d'embellissement 2017 : les résultats

La rédaction – photos courtoisie des lauréats

Le comité du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste (CQSJB) en charge de l'embellissement a organisé l'été dernier la deuxième édition de son concours d'embellissement. Les gagnantes et le gagnant ont été récompensés lors du CA de novembre du CQSJB.

Cette année, onze commerces étaient partenaires de ce concours. Outre les quatre de la première édition (la quincaillerie Saint-Jean-Baptiste, restaurant Le Billig, épicerie Le Crac - aliments sains et Érico chocolatier), L'Intermarché, l'Épicerie Scott, le Blender - bar à jus, le restaurant Bol et Poké, le bar-restaurant Le Projet, le restaurant Chez Amira et le salon de coiffure F & Cie ont embarqué dans l'aventure. Grâce à leur aide et à la participation financière du conseil de quartier, la dotation globale du concours d'embellissement fut de 750 \$ (deux fois plus qu'en 2016, pour un nombre inchangé de personnes gagnantes).

Les lauréats du concours d'embellissement 2017 sont :



1er prix

Mélanie Dumont

735/741, rue Saint-Olivier

Réfection de la maçonnerie en façade, ajout de bacs à fleurs à l'étage, plantation d'une vigne vierge sur un treillis, masquant partiellement un escalier. Coup de coeur de deux des trois membres du jury.

Mélanie Dumont remporte 300 \$ en bons d'achat à utiliser auprès de neuf des onze partenaires du concours.



3e prix

Bernard Rhéaume

495, rue Saint-Gabriel

Aménagement de bacs à fleurs devant sa résidence.

En 2016, M. Rhéaume avait souhaité participer, mais s'y était pris trop tard...

Bernard Réhaume remporte 150 \$ en bons d'achat à utiliser auprès de six des onze partenaires du concours.



2e prix

Mireille Bonin

Rue Lavigreur, proche de la tour Martello no 4

Potager de légumes et fines herbes dénommé « Le Jardin voisin ».

Mireille Bonin remporte 200 \$ en bons d'achat à utiliser auprès de six des onze partenaires du concours.



4e prix

Émilie Côté

Boutique Collage déco, 795, rue Saint-Olivier

Mme Côté participait au concours par rapport à la murale qu'elle a réalisée fin août-début septembre sur la partie de la bâtisse située sur la rue Saint-Augustin.

Elle remporte 100 \$ en bons d'achat à utiliser auprès de cinq des onze partenaires du concours.

EN BREF



L'ancienne boucherie Bégin a fait couler beaucoup d'encre et continue de causer plusieurs irritants dans le quartier.

L'ancienne boucherie Bégin... on attend quoi ?

(M-E D.) C'est en août dernier que l'on apprenait que l'ancienne boucherie Bégin avait changé de propriétaire pour passer aux mains de la firme Genius. L'un des associés de la firme avait alors confirmé au journal *Le Soleil* vouloir démolir le plus rapidement possible l'édifice afin de ne pas passer un autre hiver avec celui existant. Or, depuis cette annonce, rien de semble bouger de ce côté. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, on pouvait toujours voir sur le site de la Ville de Québec que l'édifice appartient à M. Laurent Massicote, ancien propriétaire. Pied de nez à l'immobilisme ambiant ? Dédales administratifs ? Et bien non, puisque la vente officielle sera conditionnelle à un changement de zonage qui passera en consultation publique le 13 décembre. À rappeler que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste avait déposé en juin dernier une pétition demandant l'expropriation du propriétaire en



LE CRAC
ALIMENTS SAINS

LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

Assurance Collective
Assurance Salaire
Assurance Vie
R.E.E.R Collectif
R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca



Heures d'ouverture

Lun - Mar - Mer : 12h à 16h
Jeu - Ven : 12h à 20h
Samedi : 12h à 16h

La petite friperie de
Saint-Jean-Baptiste

Merci pour vos dons !



Le visuel de la campagne qui sera menée par le Compop tout au long de la prochaine année.

Un quartier à 30 km/h... maintenant !

Par Marie-Ève Duchesne

Inspiré par des démarches d'autres villes au Québec et ailleurs dans le monde, le comité Aménagement urbain du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste souhaite lancer cet hiver une campagne afin d'imposer une réduction de la vitesse automobile à 30 km/h pour l'ensemble du faubourg Saint-Jean.

On le sait, la circulation de transit est un irritant majeur pour les gens du faubourg. Enfants, parents avec poussette, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, cyclistes, piétons, chacun et chacune a droit à la ville. Un usage responsable de l'automobile en est la condition, en particulier grâce à une modération des vitesses. Bien que la solution de réduire la vitesse à 30 km/h ne sera pas à elle seule la panacée pour régler ce fléau, elle demeure néanmoins un premier pas pour mettre un frein à la circulation de transit.

30 km/h : un maximum en milieu urbain

La vitesse oblige le conducteur ou la conductrice à porter son regard loin devant, essentiellement sur la chaussée, l'isolant de son environnement immédiat, en particulier de ce qui se passe sur les côtés. La ville disparaît au profit de la route et les usagers et usagers locaux en sont réduits au statut d'obstacles.

C'est ainsi que l'enfant qui joue sur le trottoir et risque de s'élancer pour traverser la rue n'est pas vu. Plus le véhicule roule vite, plus sa distance d'arrêt s'allonge. L'accident devient donc presque inévitable. Or, s'il y a de fortes chances de s'en sortir à moins de 30 km/h, le piéton est tué à coup sûr avec un choc à 50 km/h. De plus, les nuisances sonores baissent également avec la réduction de la vitesse.

En ville, tous ces bénéfices s'obtiennent contre un léger allongement de quelques secondes par kilomètre parcouru, négligeables à l'échelle d'un trajet complet. La limitation à 50 km/h doit donc devenir l'exception au lieu de la règle.

Et pour le quartier Saint-Jean-Baptiste ?

Le plan d'urbanisme à l'origine de la structuration du faubourg actuel a été conçu avant l'avènement de l'automobile. Au départ, vu l'absence de trottoirs, les piétonnes et piétons se déplaçaient volontiers au milieu de la chaussée des rues résidentielles. Déjà à l'époque, les rues du quartier étaient partagées (piétons, vélos et chevaux). Avec l'automobile, qui fait figure d'intruse, piétons, piétonnes et cyclistes doivent s'effacer. On se retrouve aux prises avec l'encombrement des trottoirs et soumis aux dangers qui en découlent. L'éclairage, de type réverbère romantique, est remplacé par de puissants projecteurs qui inondent autant les façades que la chaussée. Si en 2017 l'automobile ne domine pas « encore » complètement le quartier, on peut dire qu'elle impose de plus en plus sa présence, et ce de façon souvent insidieuse avec une volonté toujours plus grande d'ajouter des espaces de stationnement ou de négliger le déneigement des trottoirs, par exemple. Le tout, avec l'aval des responsables de la voirie municipale.

Plusieurs inconvénients majeurs de la circulation de transit aux heures de pointe sur des rues résidentielles, comme Sainte-Marie, Lavigneur et d'Aiguillon, sont régulièrement rapportés au Compop. Une situation que la population citoyenne « normale » tolère de moins en moins et que la Ville favorise.

Ce que nous voulons

Lors de l'assemblée générale du Comité populaire en septembre 2016, les membres ont adopté la proposition suivante : que l'organisme poursuive ses démarches afin de combattre les effets négatifs de la présence accrue de l'automobile dans le quartier et qu'il fasse campagne pour limiter la vitesse dans le faubourg à 30 km/h.

Guidé par cette proposition, le comité Aménagement urbain s'est saisi de ce mandat et désire par cette campagne attirer l'attention de la Ville sur la diminution de la vitesse dans le faubourg. En attendant d'avoir un faubourg avec des rues pleinement partagées à 20km/h, nous souhaitons demander la réduction immédiate de la vitesse à 30 km/h (sauf pour la rue Sainte-Claire déjà à 20km/h) :

- Parce qu'il s'agit d'une question de sécurité pour les résidents et résidentes ;
- Parce que les rues de notre quartier sont d'abord et avant tout résidentielles et ne sont pas conçues pour permettre aux automobilistes de rouler à 50 km/h ;
- Parce que de nombreux obstacles ornent les trottoirs, obligeant plusieurs d'entre nous à marcher directement dans les rues ;
- Parce que cette mesure pourrait contribuer à diminuer la circulation de transit, véritable fléau dans le quartier ;
- Parce que notre vision du quartier Saint-Jean-Baptiste ne passe pas par l'automobile, mais bien par l'aménagement d'un quartier à échelle humaine ;
- Parce que d'autres villes comme Montréal ont déjà emboîté le pas et que d'autres quartiers résidentiels de la ville de Québec ont aussi leur vitesse limitée à 30 km/h ;
- Parce qu'il s'agit simplement d'une question de choix politique.

Un point de presse sera prévu pour l'hiver 2018 et un rassemblement devrait avoir lieu au printemps. D'autres actions sont aussi à l'ordre du jour.

À vaincre sans péril...

Par Mathieu Nicolet

Vous connaissez tous et toutes la suite. Au terme d'une campagne électorale globalement insignifiante, le maire sortant Régis Labeaume a été reconduit dans ses fonctions avec 55,3 % des suffrages, très loin du score soviétique qu'il avait récolté en 2013. Comme nous sommes gentils, nous allons vous épargner le résumé des débats d'une affligeante tristesse qui ont eu cours durant la campagne. Conforté par l'embellie économique dont jouit la Capitale-Nationale, « l'homme fort de Québec » n'aura pas eu besoin de trop se fatiguer. La faute, aussi, à une opposition d'une rare indigence, incapable de s'affirmer et de présenter une réelle alternative face au bulldozer de la politique municipale.

Parmi les figurants, le chef du parti de l'ultra-droite automobiliste Québec 21, porté par les radios poubelles, a tout de même réussi à récolter 27,6 % des voix en martelant constamment son seul et unique message sur un enjeu relevant de compétences provinciales et fédérales. Un bel exploit. Quant à Démocratie Québec, le scrutin a une fois encore montré toute son incapacité à sortir du centre-ville historique de Québec.

Élu par la banlieue, pour la banlieue

En dépit de ce score peu flatteur dans une élection qui aura été boudée par près de la moitié des électeurs de la ville, le système électoral hérité de l'empire britannique a permis à Équipe Labeaume de rafler 17 sièges sur 21, ne laissant que des traces microscopiques de miettes pour ses concurrents. Autant dire que les débats risquent d'être extrêmement passionnants – à défaut d'être constructifs – à la Douma* de l'hôtel de ville.

Maintenant que ce résultat est entériné, que se passera-t-il concrètement ? Dans les faits, nous aurons droit à un programme politique dans la droite ligne de ce qui a été fait jusqu'à présent. Les touristes seront dorlotés au détriment des résidents et résidentes des quartiers centraux, la nouvelle administration tentera tant bien que mal de faire revenir les familles au centre-ville après avoir à peu près tout fait pour les en chasser. On invoquera la nécessité d'élargir encore quelques tronçons d'autoroutes tout en affirmant que cette solution ne fait aucun sens à long terme. Parallèlement à cela, les conseillers et conseillères s'époumonneront sur le transport collectif et ses futurs projets mort-nés en brandissant l'épouvantail des coûts, le tout dans une joyeuse cacophonie.

Du côté du développement urbanistique, les terres agricoles des Sœurs de la Charité sentiront bientôt bon le béton frais, les promoteurs pourront dormir tranquille – à condition de prévoir suffisamment d'étages à leurs projets de tours. Et malheureusement, non, les Nordiques ne seront toujours pas de retour dans la vieille capitale. Heureusement, le parti au pouvoir semble avoir pris conscience de l'inévitable enjeu du transport collectif dans le contexte hautement médiatisé du réchauffement climatique et des émissions de CO2. Alors que le maire parle encore du SRB, la Ville accuse encore un train de retard en la matière sur certaines villes américaines et nord-européennes, mais il semble que la volonté politique d'aller dans cette direction soit un tantinet plus grande. Et puis, il faut bien commencer à quelque part.



A quoi s'attendre dans Saint-Jean-Baptiste ?

Seul territoire ayant résisté à la vague napoléonienne, le district de Cap-aux-Diamants reste dans le giron de Démocratie Québec. Le colistier d'Anne Guérette, Jean Rousseau, a récolté 40,7 % des voix, mais s'est fait renifler les talons à 310 voix de près par la représentante d'Équipe Labeaume, Maud Rusk. Au-delà, la campagne de François Marchand n'a pas franchement « marché » alors que Christian Lachance n'a pu faire honneur à son patronyme.

Soyons toutefois réalistes, il n'y aura pas de révolution majeure en ce qui concerne le plan directeur d'Équipe Labeaume pour les prochains quatre ans. La reconduction de l'équipe dirigeante offre un gage de continuité dans les nouveaux aménagements réalisés dans l'ouest du quartier afin de favoriser la mobilité douce. Un pas certes timide, mais qui va dans la bonne direction. Au chapitre dépoussiérage, saluons la rénovation de la bibliothèque Saint-Matthews (devenue Claire-Martin) : une réussite totale. Cependant, davantage d'écoute sera nécessaire de la part d'une administration qui a souvent semblé déconnectée des citoyens et citoyennes du quartier, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets et la désinvolture dont elle a fait preuve dans les grotesques sagas – toujours en cours – de la boucherie Bégin et du patro de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Face à la récente volonté du parti au pouvoir de prendre ces deux problèmes à bras-le-corps en étant attentif aux revendications légitimes des habitants et habitantes du quartier, il s'agira avant tout de faire preuve d'une extrême vigilance devant cette donne et cette volonté nouvelle de s'inscrire dans le développement harmonieux de Saint-Jean-Baptiste.

*Douma : Parlement russe

Résultats 2017 – district de Cap-aux-Diamants

Anne Guérette / Jean ROUSSEAU, colistier (DQ)	3 073 voix (40,7 %)
Maud Rusk (EL)	2 763 voix (36,6 %)
François Marchand (Indépendant)	676 voix (8,9 %)
Christian Lachance (Québec 21)	601 voix (8,0 %)
Simon Domingue (OCN)	289 voix (3,8 %)
François Talbot (Indépendant)	107 voix (1,4 %)
Jean-Luc Rouckout (ACQ)	41 voix (0,5 %)

Taux de participation : 50,2 %

Résultats 2013 – district de Cap-aux-Diamants

Anne Guérette (DQ)	4 619 voix (55 %)
Frédéric Poiras (EL)	3 778 voix (45 %)

Taux de participation : 54,9 %

Retrouvez nous sur le web
www.compoppop.net

Québec 21 : aller vers le passé

Mathieu Nicolet



Photo : courtoisie

La démocratie a parlé. Le nouveau venu de la politique municipale, Québec 21, aura le rôle d'opposition officielle. Un grand pas pour une formation politique qui tient à redonner le pouvoir au peuple et qui dit tout haut ce que les gens de la couronne nord de Québec pensent tout bas en cernant parfaitement les craintes et inquiétudes de la population.

Oui, Québec 21 est un parti qui, face aux grands défis de notre époque, apporte des réponses concrètes comme le retour des Nordiques à Québec, la généralisation de la permission aux véhicules motorisés de tourner à droite sur feu rouge et l'élargissement des autoroutes au détriment des bus collectifs qui entravent les voies de circulation. L'autoroute Dufferin, véritable bijou architectural et technique, conçue par un maire visionnaire, doit servir de cas d'école. Formation audacieuse à l'avant-garde en matière de mobilité, elle doit avoir le courage de militer activement pour la suppression des zones 30 km/h qui ralentissent les automobilistes tout en cessant de dépenser l'argent des payeurs et payeuses de taxes dans des aménagements futiles pour la voiture. Chaque piéton ou piétonne qui se fait écraser cause un grave préjudice aux automobilistes mis en retard, tout en générant davantage de congestion routière.

Quelle joie de voir un parti climatosceptique qui ose enfin mettre en doute la pertinence des rues partagées qui nuisent au trafic de transit ainsi que ces hideux espaces verts qui enlèvent la possibilité d'avoir de nouvelles places de stationnement gratuites. À bas la présence de places éphémères et autres initiatives citoyennes aussi fantaisistes que stupides. Ces dernières rabotent insidieusement l'espace qui pourrait, et devrait, être dévolu aux voitures. Le droit de boire sa bière sur une terrasse dépourvue d'arbres et doté d'un grand parking à proximité immédiate est un droit inaliénable.

Ensemble, cultivons l'espoir de voir la fin de la dilapidation des fonds publics dans d'onéreuses rénovations de bibliothèques et d'autres lieux destinés à une élite aussi hautaine que méprisante. Luttons contre l'éducation et la culture, sources massives de désinformation et véritables fléaux qui empêchent

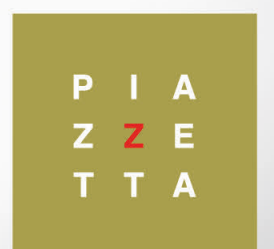
les gens de voir les vrais problèmes. Les horreurs qui ont été réalisées à la bibliothèque St-Matthews et la maison de la littérature ne doivent plus arriver ! Et puisque l'on parle d'églises, immondes vestiges d'une autre ère, mettons-les toutes à terre et sauvons l'argent dévolu à leur inutile entretien, car ce n'est dans l'intérêt de personne de les conserver. Massacrons en chœur notre histoire et notre patrimoine ! Imaginez un seul instant le bonheur que ce serait, de voir un beau stationnement à la place de l'église Saint-Jean-Baptiste...

Soutenir Québec 21, c'est l'assurance d'avoir au pouvoir un parti centré sur l'économie qui aide enfin les grandes multinationales créatrices d'emplois, comme Amazon, à s'établir en ville. Déroulons le tapis rouge aux Apple, Google et Monsanto de ce monde, des entreprises intègres, car ce sont elles qui dirigent le monde d'aujourd'hui. Le commerce de proximité n'a qu'à s'adapter. L'heure est à la mondialisation, symbole du capitalisme triomphant.

Pour terminer, enfonçons le clou sur le 3e lien à l'aide des radios privées essentielles pour la diffusion d'une information de qualité. Et pourquoi s'arrêter en aussi bon chemin ? Soyons proactifs et mettons la pression nécessaire pour réaliser un 4e, 5e, 6e et 7e lien, routier bien entendu, et ce sans la moindre augmentation d'impôt et de taxes municipales.

Tel doit être le programme politique de Québec 21, un parti qui sait regarder plus loin que Saint-Jean-Chrysostome. Un parti qui propose un aller simple pour redonner au béton sa gloire et son lustre d'antan. Une formation politique dont seraient fiers Gilles Lamontagne, Jean Pelletier et Maurice Duplessis. Dans quatre ans, la victoire est possible. Si Donald Trump est parvenu à conquérir la Maison-Blanche, Québec 21 peut, lui aussi, conquérir l'hôtel de ville.

Offrez LA PIAZZETTA EN CADEAU



lapiazzetta.ca | 707, rue Saint-Jean | Québec | 418.529.7489

La pizza fine

Institut Goarin
Isabelle
Esthéticienne et massothérapeute agréée
Soins du visage sur mesure - Épilations à la cire
Massages - Cosmétiques naturelles et locales
418 261-4044
816 rue D'Aiguillon - institutgoarin.com

Stratégie canadienne sur le logement



La bataille se poursuit pour de nouveaux logements sociaux pour les milliers de personnes mal-logées

La stratégie nationale sur le logement, un pas dans la bonne direction

Par Méric Sauvé

Mercredi, le 22 novembre, la stratégie nationale sur le logement (SNL) fût enfin dévoilée par l'administration Trudeau. Cette stratégie avait été promise au cours de la campagne électorale du Parti Libéral du Canada. Par conséquent, plusieurs groupes citoyens, dont le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, attendaient cette stratégie avec grand intérêt.

Un premier pas dans la bonne direction

D'abord, il est important de souligner les points forts de cette stratégie. En effet, 40 milliards sont prévus pour le logement, ce qui représente une augmentation significative. En outre, la SNL met l'accent clair sur les besoins des personnes à faibles revenus ou en situation de vulnérabilité comme les personnes âgées, en situation de handicap, en situation d'itinérance et les nouveaux arrivants. On ne peut que souligner l'effort du gouvernement Trudeau à prendre en compte les réalités des différents groupes composant la population canadienne.

La SNL tient à maintenir environ 385 000 logements communautaires issus d'accords d'exploitation qui arrivaient à échéance à la grandeur du pays. La situation était très préoccupante, car si ces accords n'étaient pas renouvelés, cela risquait de plonger des milliers de locataires dans la précarité et d'aggraver la crise du logement. Par conséquent, sans améliorer la situation de la pénurie de logements sains et abordables, les 9,1 milliards prévus pour ces 385 000 logements évitent au moins d'aggraver la situation.

D'autre part, la SNL prévoit investir 15,9 milliards pour réparer 240 000 logements communautaires et pour en construire 60 000 autres sur 10 ans. Cet investissement vise explicitement à maintenir des logements sains et viables et à rendre les logements davantage abordables. Les besoins en logements sociaux sont énormes actuellement, ainsi cet investissement est une bonne nouvelle. Néanmoins, cela représente environ 6000 logements sociaux par année, soit environ 1400 pour le Québec. Considérant qu'au Canada, environ 35 000 personnes sont en situation d'itinérance chaque jour, qu'au Québec, 41 000 ménages sont en attente d'une place en HLM et qu'à Montréal seulement, 25 000 personnes ont des besoins impérieux en matière de logement, il semble évident que construire 6000 logements sociaux par année pour l'ensemble du Canada est encore largement insuffisant.

Finalement, M. Trudeau désire que le droit au logement soit reconnu officiellement pour tous les Canadiens et Canadiennes. Dans ce sens, il prévoit déposer un projet de loi pour obliger les prochains gouvernements à avoir des stratégies nationales sur le logement. Cela laisse croire que le gouvernement Trudeau possède une vision à long terme et désire sincèrement que le logement devienne une préoccupation plus fréquente de la part des élus fédéraux. Néanmoins, on peut douter légitimement des retombées concrètes d'un tel projet de loi considérant les précédents au Québec avec la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une application préoccupante

Malgré ces points forts, la SNL laisse encore beaucoup d'éléments en suspens concernant son application. Dans certains cas, cela pourrait avoir des conséquences majeures sur les bénéfices concrets pour les citoyennes et citoyens. Par exemple, dans le document d'élaboration de la stratégie sur le logement, le gouvernement mentionne viser l'augmentation de l'offre de logements locatifs neufs, notamment en augmentant la participation du secteur privé. Cela est préoccupant, car on peut se demander comment la participation du privé sera stimulée et si le privé peut réellement favoriser l'accès au logement. On peut se questionner à savoir si cela permettra plutôt à des promoteurs privés de faire des projets lucratifs qui auront peu de bénéfices pour la population. Pour l'instant, on ne peut qu'attendre la suite dans l'espoir que les moyens d'application seront en cohérence avec la vision promue par la SNL.

En outre, l'ensemble de la SNL présuppose la participation des provinces. En effet, les 40 milliards prévus dans la SNL contiennent le financement anticipé des provinces et territoires. Le gouvernement Trudeau prévoit que les gouvernements provinciaux devront investir des sommes similaires à celles qu'ils recevront. Cela implique, par exemple, que pour le maintien des 385 000 logements communautaires issus d'accords d'exploitation, les provinces devront payer 4,3 milliards des 9,1 milliards prévus dans la SNL. Par conséquent, si une province refuse d'investir pour le maintien de ces logements communautaires, il est impossible de savoir ce qu'advieront des logements à l'intérieur de la province.

Québec, hostile

Au Québec, cela est particulièrement préoccupant, car le gouvernement Couillard s'est déjà montré hostile à cette stratégie. En effet, Lise Thériault a mentionné que le gouvernement provincial ne se laissera pas imposer des conditions ni définir des priorités par le fédéral, car son équipe veut se concentrer sur la rénovation des immeubles vieillissants. Ainsi, le gouvernement du Québec ne semble pas vouloir participer à la SNL proposée par le Canada. Cela est cohérent avec la vision du gouvernement Couillard, car ce dernier a choisi de diminuer le financement des programmes sociaux au cours des dernières années. Par conséquent, l'investissement exigé par Ottawa va à l'encontre de leurs orientations idéologiques.

Dans le contexte actuel, prévoir comment le gouvernement Trudeau réagira à un refus de la part de Québec est difficile. Néanmoins, plusieurs cas de figures sont possibles. Premièrement, le fédéral pourrait simplement choisir d'exclure totalement ou partiellement le Québec de la SNL et redistribuer la part du Québec aux autres provinces participantes, ce qui impliquerait que le Québec ne verrait potentiellement aucun bénéfice de la SNL. À l'inverse, il pourrait confier l'enveloppe budgétaire prévue au Québec sans condition, cela impliquerait que les objectifs mentionnés tomberaient, mais que Québec aurait l'argent pour investir dans le logement, sans garantie sur l'utilisation de ces montants, ce qui n'est pas particulièrement rassurant non plus. Dans tous les cas, l'hostilité de Québec envers la SNL met en péril les bénéfices potentiels que cette stratégie pourrait apporter.

En conclusion, la SNL est plutôt positive. Le gouvernement Trudeau prévoit rehausser significativement le financement pour les logements sociaux et prend une position claire en faveur du droit au logement. Bien qu'on puisse lui reprocher de ne pas être suffisante et de ne pas permettre de répondre aux besoins actuels et encore moins à ceux des dix prochaines années, cette stratégie est un premier pas dans la bonne direction et une bonne base pour faire un deuxième et même un troisième pas! Malgré tout, les retombées pour le Québec sont incertaines, car le gouvernement Couillard pourrait bien mettre un frein brusque aux investissements fédéraux.

Dans tous les cas, nous devons continuer à surveiller l'évolution de ce dossier, car les gains concrets semblent encore bien loin!

Une victoire importante

La rédaction



Photo : FRAPRU

Le 22 novembre dernier, le Comité populaire et les groupes alliés organisaient un campement symbolique afin de mettre la pression sur la stratégie nationale pour le logement qui sortait le même jour.

Même si les détails ne sont pas tous connus, et que d'autres éléments de la Stratégie nationale sur le logement présentée hier par le ministre Jean-Yves Duclos sont décevants, il faut souligner le gain que constitue le maintien des subventions fédérales aux logements sociaux existants et aux 385 000 locataires à faible revenu qui, au Canada, demeurent dans des HLM, des coopératives et des OSBL d'habitation, pour 10 ans dans ces derniers cas.

La bataille devra se poursuivre à moyen terme, mais c'est un grand soulagement pour notre mouvement et les 87 062 ménages au Québec qui risquaient de perdre leurs subventions fédérales. Seulement entre 2015 et 2016, le Québec a perdu 5 740 logements sociaux en raison de la fin des subventions d'Ottawa et le programme temporaire de deux ans mis en place par le gouvernement Trudeau dans son premier budget laissait planer beaucoup d'incertitude pour l'avenir.

**Supportez votre
journal de quartier !**

**Annoncez-vous
dans
L'Infobourg**

**Infos : 418-522-0454 ou comite.
populaire@videotron.ca**



facebook.com/CQSJB

Le Compop manifeste contre le racisme

Par Marie-Ève Duchesne

C'est fier de son mandat d'appui aux luttes antiracistes, antifascistes et décoloniales que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a participé à la manifestation du 12 novembre dernier à Montréal, manifestation s'opposant au racisme et à la haine. Une délégation du groupe a donc pris la rue ce jour-là, tout en ayant pris l'autoroute 20 d'assaut au préalable.

Le Compop était aussi l'un des groupes signataires de la déclaration d'appui à la manifestation, dont voici le contenu intégral.

C'est assez ! Reprenons l'initiative !

Au cours des derniers mois, plusieurs groupes ont commencé à s'organiser en réponse à ce climat qui s'aggrave rapidement. Des contre-manifestations ont été organisées à plusieurs reprises pour riposter aux rassemblements de l'extrême droite. Des contre-discours ont été produits et diffusés afin de démasquer la haine et le racisme latents de ces organisations. Malheureusement, l'extrême droite continue d'avoir le vent dans les voiles.



Photo : FRAPRU

Un climat toxique !

Depuis plusieurs années maintenant, nous assistons à la montée d'un discours raciste et haineux dans l'espace public québécois. La « charte des valeurs » du Parti québécois en 2013, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la montée des partis populistes et xénophobes en Europe ont galvanisé le développement d'une extrême droite bien de chez nous. Celle-ci se dévoile au grand jour et multiplie les coups d'éclats et polémiques racistes. Loin de la refroidir, l'attentat à la mosquée de Québec semble avoir propulsé son discours haineux, de plus en plus banalisé, dans l'espace public. Les groupuscules xénophobes et racistes ont depuis multiplié les manifestations, organisé une campagne victorieuse contre un cimetière musulman à Saint-Apollinaire, diffusé un discours xénophobe à l'endroit des demandeurs et demandeurs d'asile haïtiens et haïtiennes, et ont même réussi à normaliser la peur et l'intolérance dans l'espace public et à légitimer leurs organisations pourtant fondées sur la haine. Les politiciens, politiciennes et chroniqueurs-poubelles ne sont pas en reste dans le développement de cette ambiance morose. Ils jouent par opportunisme au pyromane en alimentant les flammes de l'intolérance, tout en ignorant la violence grandissante de l'extrême droite québécoise.

Malgré cela, nous savons que nous sommes des milliers de québécoises et québécois inquiets et outrés de cette situation. Le 12 novembre prochain, appelons toutes les personnes qui s'opposent au racisme, à la haine et à l'extrême droite à descendre massivement dans les rues pour faire entendre notre indignation collective. Prenons la parole ! Prenons la rue !

Opposons-nous au racisme, au colonialisme, au machisme, à la transphobie et à toutes les formes de haine véhiculées par l'extrême droite !

Défendons une société sans frontières, solidaire et inclusive !
Dénonçons le capitalisme et l'austérité qui sont, eux — et non pas les personnes immigrantes ou racisées — à l'origine de la misère et de l'insécurité grandissantes dans notre société !
Appelons à descendre massivement dans la rue le 12 novembre à Montréal !

Pour connaître l'ensemble des signataires de cette déclaration, on peut consulter le site suivant : manif12novembre.com



Photo : Nicolas Lefebvre Legault.

Un rassemblement populaire pour s'opposer à la manifestation de groupes racistes

(M.-E. D.) Des centaines de personnes se sont rassemblées devant l'Assemblée nationale du Québec le 25 novembre dernier pour marquer une opposition à une manifestation raciste. Ayant pour objectif d'envoyer le message que les groupes d'extrême droite n'ont leur place nulle part, pas plus dans la ville de Québec qu'ailleurs, les personnes rassemblées ont scandé des slogans dans une ambiance festive. Sur place : une cantine populaire gratuite, de la musique et des discours opposés à la haine. Le rassemblement, complètement boudé par les médias de masse, s'est terminé vers midi pour faire place à une contre-manifestation.

FAITES-VOUS PLAISIR
ET
ESSAYEZ UN DE NOS
**10 SUCCULENTS
CHOCOLATS
CHAUDS!**

Mmmm!

Erico
CHOCOLATERIE CRÉATIVE

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC
T. 418 524-2122
ERICOCHOCOLATIER.COM

**Retrouvez-nous
sur le web :**

www.compop.net

@Comité.populaire.SJB

De nouvelles compostières sur la côte Badelard

Fabien Abitbol

Depuis quelques jours, vous avez peut-être pu remarquer que les compostières de la côte Badelard ont été remplacées et sont désormais gérées par Craque Bitume. L'installation des nouveaux bacs a eu lieu dans la matinée du 25 novembre dernier. Ce remplacement a été fait grâce au travail conjoint de deux stagiaires de Katimavik : Christyne Gagnon et Véronik Desrochers.

Résidant toutes deux dans Saint-Sauveur, Christyne (25 ans) et Véronik (27 ans) ne se connaissaient pas il y a encore quelques mois. La première vit à Québec depuis six ans et termine une maîtrise en Affaires publiques, la deuxième a navigué ces dix dernières années entre Lévis et Québec et possède notamment un certificat en anthropologie et un baccalauréat en langue française et rédaction professionnelle. Deux profils différents, mais somme toute complémentaires. C'est à l'organisme Katimavik, où elles faisaient un stage au même moment, qu'elles se sont rapprochées, souhaitant toutes deux travailler sur le compostage citoyen.



Photo : Fabien Abitbol.

Les deux stagiaires estiment qu'un tel service aide à « une vie communautaire plus riche » en rapprochant les voisins intéressés. Mais un site ne peut accueillir qu'une cinquantaine de personnes (autant dire pas beaucoup, comparativement à l'échelle de la ville de Québec). À titre d'exemple, le faubourg compte environ 9 000 résidents et résidentes. Véronik et Christyne estime que le besoin s'est créé et grandit dans la population, que probablement « on pourrait doubler », voire plus, le nombre de sites. Elles ajoutent que la liste d'attente est « interminable », et estiment qu'une usine de biométhanisation ferait en sorte de « déresponsabiliser les gens ». C'est pourquoi, selon elles, le nombre de sites de compostage est voué à croître.



Photo : Fabien Abitbol.

Remplissage, dormance, et réserve : les bacs installés sur la côte Badelard, le 25 novembre 2017, seront désormais entretenus par Craque-Bitume..

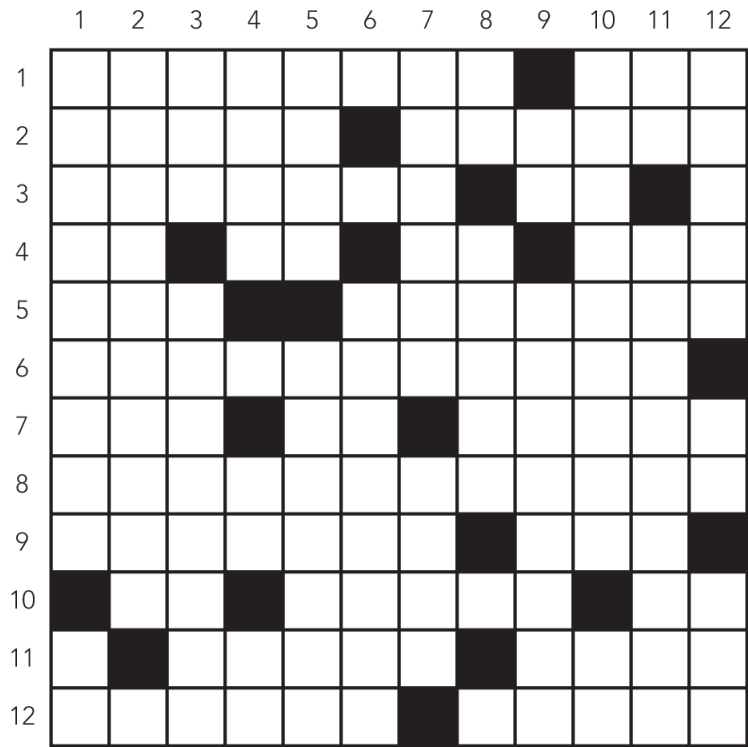
À Québec, expliquent-elles en entrevue à *L'Infobourg*, aucun service n'est offert. En revanche, la Ville aide Craque-Bitume à entretenir des bacs. Jusqu'à ce qu'elles se penchent sur la question, onze sites étaient entretenus par Craque-Bitume, un par le Compop, et le treizième était autogéré. Or, l'avantage d'un entretien par un organisme c'est, entre autres, qu'il va veiller à un bon approvisionnement de matière brune... ce que les citoyens et citoyennes bien souvent négligent.

Elles ont donc sollicité de nombreux organismes. Dans le faubourg, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste ont donné leur appui. Ailleurs, il en a été de même pour Verdir et divertir, Verdir Saint-Roch, le Comité citoyen de Saint-Roch, le conseil de quartier de Saint-Roch, et l'organisme Vivre dans Saint-Roch. Chantal Gilbert et Anne Guérette, toutes deux conseillères de l'arrondissement La Cité-Limoilou à l'époque des démarches, ont donné aussi leur appui au projet.

Bien que le financement de la Ville à destination de Craque-Bitume n'interviendra vraisemblablement qu'en février ou mars 2018, l'organisme qui désormais gèrera le site de la côte Badelard a décidé d'aller de l'avant, en construisant et installant, en compagnie des usagers et usagères, les deux nouvelles compostières avant que Christyne Gagnon et Véronik Desrochers ne finissent leur stage.

MOTS CROISÉS - Hiver 2017-2018

Par Agathe Légaré



Horizontalement

- 1- Situation d'une personne qui ne dispose pas des ressources suffisantes pour lui permettre de satisfaire ses besoins fondamentaux – Le septième est le cinéma et le neuvième, la bande dessinée.
- 2- Moquerie collective. – Les marginaux, celles et ceux qui ne sont pas considérés comme membres à part entière de la société.
- 3- Où il y a de l'ombre. – Article contracté.
- 4- Xénon. – Strontium. – Répété, c'est un pou. – Méditerranée ou Noire.
- 5- Se rendra. – Affaiblissements, régressions.
- 6- Contestataire qui défile en groupe pour dénoncer ou revendiquer.
- 7- Trois en chiffres romains. – Radio-Canada. -Qui appartient au cheval.
- 8 – Conditions météorologiques (pluriel).
- 9- Elle peut être propre et inépuisable comme l'éolien ou le solaire. – Époque bouleversée.
- 10- Unité d'angle. – Le mois d'un poisson. – Conjonction.
- 11- Constatée par un écrit légal. – Vieil instrument de musique en forme de demi-poire.
- 12- Ôtez un droit ou une chose à quelqu'un. – Dirigée.

Verticalement

- 1.Ce qui est situé à peu de distance d'une population et donc plus facile d'accès, comme le CLSC Haute-Ville dans notre faubourg.- Opus.
- 2.Apprécieraient.
- 3.Clé de stockage se raccordant à un ordinateur. – Donnerai du dynamisme à un groupe.
- 4.En direction de – Praséodyme. – Curriculum vitae.
- 5.Régime enregistré d'épargne retraite. – Navire de guerre.
- 6.Dépeignez, détaillez par l'écrit ou la parole.
- 7.Suites de phrases écrites. – Ventilé.
- 8.Conjoint dont on est divorcé ou séparé. – Unité de mesure en informatique.
- 9.Conseil d'administration. – Pronom interrogatif féminin.
- 10.Opération de dépôt d'aluminium sur le verre des miroirs. – Unique.
- 11.Ruisseau. – Totalité.
- 12.Anciens empereurs de Russie. – Notre Seigneur. – La boisson de cinq heures p.m.



CONSEIL DE QUARTIER
Saint-Jean-Baptiste

Hébergement touristique : des organismes s'unissent pour répondre à la Ville

Par Michel Hallé *

Le 21 septembre dernier, la Ville de Québec et l'Office du tourisme de Québec annonçaient la création d'un comité de travail sur l'hébergement touristique à Québec. Les objectifs de ce comité sont d'établir un diagnostic de l'hébergement touristique et de faire « des recommandations qui visent à conserver l'authenticité des quartiers historiques et touristiques, tout en conservant leur attractivité auprès des clientèles d'ici et d'ailleurs ».

Ce comité est composé de neuf personnes dont un seul membre est un citoyen non lié au milieu des affaires, M. Alain Samson, président du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire.

Afin de faire contrepoids à un déséquilibre flagrant dans la composition de ce comité, et de soutenir M. Samson en lui fournissant des renseignements et des pistes de solution sur les nouvelles tendances de l'hébergement touristique, un comité aviseur citoyen a été formé.

Ce comité citoyen est composé de représentantes et représentants de divers organismes à but non lucratif (OBNL) œuvrant dans les quartiers centraux, particulièrement touchés par l'hébergement illégal. Il s'agit des conseils de quartier de Saint-Roch, du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire, du Vieux-Limoilou et de Saint-Jean-Baptiste, ainsi que du Comité des citoyens du Vieux-Québec et du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Les objectifs poursuivis par les membres sont de mettre en commun les informations dont chacun et chacune dispose, faire ressortir les pistes d'action qui sont partagées par les représentantes et représentants et élaborer une stratégie d'intervention auprès de la Ville de Québec.

Les membres du comité se sont également entendus pour aborder en priorité trois aspects de la problématique de l'hébergement touristique, soit l'offre de location touristique illégale de logements entiers par des entreprises et des particuliers, la construction et la transformation de bâtiments commerciaux afin d'y offrir de l'hébergement touristique et la possibilité d'offrir en location aux touristes des logements situés sur les artères commerciales existantes.

* Michel Hallé est vice-président du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste



Photo : Véronique Laflamme

C'est le 16 octobre dernier que Serge Roy, qui a occupé la présidence du Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) de 1996 à 2001, a lancé son nouveau livre à la librairie Saint-Jean-Baptiste. Entouré d'une trentaine de personnes, le militant de longue date du Comité populaire nous a présenté *Services publics : matériaux pour une société solidaire*.

Dans une écriture aussi accessible que théorique, Serge Roy nous expose en quoi la défense et l'appropriation des services publics ont une importance pour arriver à une société plus juste et équitable. Débutant en douceur avec la présentation d'un historique du néolibéralisme et des services publics, l'auteur nous amène rapidement dans un parcours des luttes passées. C'est ainsi qu'on nous brosse un portrait des luttes dans l'administration publique et, plus globalement, dans d'autres champs d'action, notamment féministes, syndicalistes, étudiants, environnementaux, ainsi que juridiques (notamment pour le droit au logement).

Le chapitre quatre marque un tournant du livre. Si les trois premiers chapitres peuvent être un rappel pour plusieurs camarades, le chapitre « Les services publics comme rempart et outils de construction d'une société libertaire » présente une façon inédite de voir la place et le rôle de ces derniers dans la lutte pour une nouvelle société. La capacité et l'importance de nos services sont mises en évidence pour la réduction des inégalités et des discriminations, en plus de faciliter l'accès aux services de santé, d'éducation, d'eau potable et des transports.

Par la suite, l'auteur revient sur une contradiction soulevée par plusieurs : la défense des services publics dans une posture libertaire* est contre-intuitive et contre-productive. Cependant, l'analyse de l'auteur nous amène à bien différencier services publics et État libéral, et c'est là toute la nouveauté. Il s'agit de se réapproprier par différents moyens l'appareil administratif et non plus le laisser entre les mains de l'État, qui aujourd'hui est considéré comme l'instrument du grand capital.

Les expériences des cliniques médicales autogérées dans les années 1970 dans le quartier Pointe-Saint-Charles et Saint-Jacques à Montréal, le fonctionnement des CPE que l'on connaît aujourd'hui, la lutte pour le logement avec les expériences de réappropriation des terrains et immeubles, comme la bataille de l'îlot Berthelot dans notre quartier, et les reprises d'usines en Abitibi sont quelques exemples de la capacité de la population de prendre le contrôle de son milieu de vie, et ainsi de créer un espace commun pour toutes et tous.

L'auteur nous propose une conquête populaire des services publics pour parvenir à un idéal collectif. L'unité sociale, l'universalité, la gratuité, la gestion démocratique doivent être mises de l'avant pour atteindre ce nouveau régime qui serait en rupture avec le régime actuel.

Dans cette pensée libertaire, le militant propose quelques pistes de solutions et d'actions dont certaines sont surprenantes et d'autres, tellement évidentes, que nous devrions les mettre en place dès aujourd'hui.

Dans le but de ne pas vous enlever le plaisir de la lecture du livre, laissons l'auteur lui-même conclure cette présentation :

« De nos jours, le pouvoir financier exerce sa domination sur l'ensemble des sociétés de notre planète. Les États ont été pris d'assaut par les politiciens qui tiennent à nous ramener aux vieux principes libéraux du XIXe siècle. Il y a donc un devoir de résistance pour préserver les services publics, les renforcer et les sortir des griffes du pouvoir d'un État « au service de la classe dominante ». »

*libertaire : synonyme d'anarchiste

Serge Roy, *Services publics : matériaux pour une société solidaire*, Montréal, Écosociété, 2017.



Photo : Véronique Laflamme

Cinquante ans de militantisme. Un jour à la fois

Yves Gauthier

Vous l'avez croisé par hasard sur la rue ou vous l'avez côtoyé lors d'une action militante. Le corps droit comme un chêne, le port fier comme un érable, le béret de guingois, le regard scrutant l'horizon de ses rêves, guidé par la conscience affûtée du militant.

Ou encore vous avez vu de ses dessins ou lu de ses nombreux articles qu'il a produits pour le compte de *Droit de parole* ou de *L'Infobourg*. Collaborateur assidu de ces deux journaux communautaires, fers de lance de la contestation citoyenne, aiguillons chatouillant la sensibilité des autorités politiques, les disputant, parfois allant même jusqu'à les défier, avec virulence.

Il arpente les rues et ruelles des quartiers centraux de la ville de Québec depuis soixante-quinze ans, dont une bonne cinquantaine d'années comme contestataire. Il n'est pas un espace urbain important qui ait échappé à son esprit critique pour le conserver ou l'améliorer, toujours dans le but de bonifier la qualité de vie de ses concitoyens et concitoyennes.

Vous l'aurez reconnu ou le découvrirez, Marc Boutin, citoyen socialement engagé.

Le quartier chinois

C'est après s'être promené de collège en collège, par refus quasi pathologique de l'autorité, avec un long séjour à Toronto, que finalement Marc Boutin, fraîchement sorti des rangs de l'École d'architecture de l'Université Laval allait découvrir sa vocation. Au début des années soixante, il se frotte à l'affreuse vision bureaucratique et destructrice de l'administration de la Ville de Québec.

Quand on lui demande quelle est la motivation profonde qui fait carburger ce descendant d'Irlandais (du côté maternel), sa mémoire le ramène illico à la sauvage disparition du quartier chinois en Basse-Ville de Québec, à l'endroit qu'on nomme maintenant l'îlot fleuri. Secteur dont il ne reste que de vieilles sculptures rouillées, comme des sentinelles veillant sur ce passé pas si lointain où une communauté métissée y vivait paisiblement.

Les autorités devaient détruire des centaines de maisons pour y faire passer les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency, aujourd'hui Honoré-Mercier. Cette autoroute, selon les plans initiaux, allait défigurer les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Saint-Jean-Baptiste, et y laisser le cas échéant une affreuse balafre sur le visage urbain de ces quartiers centraux.

C'est donc d'une longue lutte, qui s'étendra sur près de dix ans, que le jeune Boutin sera partie prenante. Une lutte urbaine, mais aussi une école de pensée qui met le citoyen au coeur des décisions. Pour cet amant de l'architecture québécoise, c'est avec déchirement qu'il a vu les maisons être détruites une à une pour finalement laisser place au projet d'autoroute.

Mais la bataille n'aura été qu'à moitié perdue car le diabolique plan de la Ville allait s'arrêter à Saint-Roch et ainsi épargner les deux autres quartiers.

Marc Boutin est sorti de ce bras de fer aguerri, avec comme conviction que les luttes urbaines se font dans la rue et non pas au sein de partis politiques. L'exigeante école du militantisme lui aura fait découvrir des êtres socialement engagés, forts et généreux, en plus de réaliser qu'on n'est plus le même homme lorsque l'on se sait utile aux autres et à la communauté.

L'îlot Berthelot

Cette détestation active de la folie destructrice des développeurs associés aux cimenteries s'est déplacée dans le quartier Saint-Jean-Baptiste où une autre lutte faisait rage. Pour construire ce que l'on nomme aujourd'hui la colline Parlementaire, il fallait encore une fois détruire des habitations et exiler des milliers de personnes. La mégalomanie des politiciens, appuyés sur de serviles technocrates à courte vue, associés à de cupides contracteurs, n'avait aucune limite.

Cette fois, la lutte d'une durée de près de quarante-cinq ans, aura donnée comme résultat concret la coopérative d'habitation l'Escalier, qui met 80 logements à la disposition de quelque 200 personnes y habitant aujourd'hui.

Marc Boutin, qui fut pendant quelques années coordonnateur du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, militait pour cette cause qui se soldera plusieurs années plus tard par une victoire acquise à l'arrachée, comme qui dirait par la peau des dents.

En effet, après que l'administration L'Allier ait fait l'acquisition des terrains en bordure de René-Lévesque, l'administration Boucher, à qui répugnait l'idée de l'habitation sociale, refusait obstinément d'y voir s'élever une coopérative d'habitation. Mais de guerre lasse elle a dû se résigner à accepter, car de son propre aveu, les militants et militantes l'aurait assiégée ad vitam aeternam.

Une autre leçon qu'aura apprise le nouveau docteur en géographie urbaine, c'est que malgré les luttes qui se font dans l'urgence, il faut savoir freiner son impatience, posséder une vision à long terme couplée à une patience obstinée.

Aujourd'hui, le quartier Saint-Jean-Baptiste est plus riche de ces coopératives d'habitation qui se sont érigées au fil des ans, fruits de luttes urbaines auxquelles ce grand-père de trois petits-enfants a activement pris part.



Photo : Yves Gauthier

de la lutte pour sauver le quartier chinois, qu'il a partagé de nombreuses esquisses et d'audacieux plans architecturaux, avec la population qui pouvait ainsi prendre connaissance des alternatives aux projets de la ville. D'ailleurs, selon ses dires, ces nombreux dessins et esquisses ont eu beaucoup plus d'effet sur les lecteurs et lectrices que les non moins nombreux articles qu'il a écrits.

Cette fois, cela n'aura pas suffi, car l'administration municipale a fait la sourde oreille. Qu'importe, pour ce militant qui croit en l'esthétisme architectural et au bien-être citoyen, il reste une conviction : celle de savoir qu'une lutte urbaine n'est jamais complètement perdue. Il en résulte toujours quelque chose de positif. Si ce n'est dans l'immédiat, ce sera pour les générations futures.

Après cinquante années de luttes urbaines, l'insoumis et encore vert septuagénaire, en est plus que convaincu. Ce qui peut sembler être une défaite aujourd'hui se transforme souvent en victoire le lendemain. Même partielle.

Lutter encore et toujours, sans jamais abdiquer.

Et demain...

Et comment voit-il les nouvelles générations face aux luttes urbaines ? Il aimerait que les jeunes prennent exemple sur ceux et celles qui les ont précédés. Ne pas se laisser séduire par les sirènes de l'individualisme outrancier et développer une pensée politique propice à un engagement social.

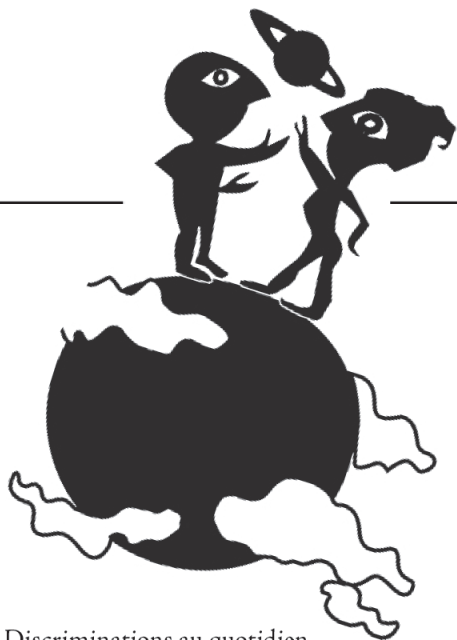
D'ailleurs, pour ce résident de l'ancien faubourg Saint-Jean, nul n'est jamais aussi beau, ni aussi grand que lorsqu'il est debout à défendre ses convictions. À soixante-quinze ans bien sonnés, Marc Boutin, lui qui fait des luttes urbaines son dada, en est la preuve vivante.



Photo : Yves Gauthier

SOLUTION MOTS CROISÉS

12	A	R	T	S	A	R	S		N	S		T	H	E
11	A	R	T	S										
10	A	R	T	S										
9														
8														
7														
6														
5														
4														
3														
2														
1														
1	P	R	O	X	I	M	I	T	E	N	T		O	P
2														
3	A	S	E	R	S	A	N	I	M	E	R	A	C	V
4	V	E	R	E	S									
5	R	E	E	R										
6	E			U		D	E	C	R	E	A	V	E	Z
7	T	E	X		T	O	C	T	E	A	T	I	L	M
8														
9														
10														
11														
12														



Questions de genre

Par Pascaline Lamare

L'Upop du 6 novembre, en collaboration avec l'organisme Divergenres, a permis d'en apprendre plus sur le genre, tout en déconstruisant les idées préconçues qui entourent la construction sociale du sexe, des stéréotypes assignés à la naissance, etc.

À personnes non binaires, atelier hors de l'ordinaire

Au cours d'un atelier non traditionnel et inclusif, Alexys, Camille et Raph, représentant Divergenres, ont laissé beaucoup de place aux interactions et à la participation du public. Les échanges, dans le respect de chacun et chacune, ont permis notamment de nommer précisément certains concepts qui sont souvent mal compris, mal employés, voire inconnus.

Transgenre, cisgenre, queer, pansexuel, intersexe, expression de genre, non binaire, non conforme de genre ou encore dysphorie de genre, autant de termes qui permettent de nommer la réalité, et qu'il est important de connaître pour ne pas enfermer les personnes dans des boîtes. Chacun et chacune a pu exprimer son rapport aux mots, et se sentir à l'aise de se les réapproprier et les utiliser, en témoignant.

Discriminations au quotidien

Si l'on a pu apprendre que les personnes transgenres représentent 0,6 % de la population aux États-Unis, la soirée a aussi permis d'en savoir plus sur les discriminations dont sont victimes les personnes qui ne sont pas conformes à l'étiquette qu'on leur a collée à la naissance. Discriminations à l'embauche, salaires moyens inférieurs de près de 30 000 \$ au salaire moyen des Québécois et Québécoises, taux de suicide supérieur à la moyenne des Québécois et Québécoises, le chemin est encore long pour bénéficier de droits que l'on croit acquis pour tous et toutes.

Pour en savoir plus sur l'organisme
Site web : divergenres.wordpress.com
Facebook : www.facebook.com/Divergenres/



Des bouteilles vides pour remplacer les bouteilles d'eau jetables

Par Agathe Légaré

Les Loisirs du Faubourg ont frappé un grand coup cet automne, au centre communautaire Lucien-Borne. Ils ont renoncé à distribuer des bouteilles d'eau jetables dans les distributrices du déambulateur (rez-de-chaussée). Ils les ont remplacées par des bouteilles vides que les usagers peuvent remplir d'eau fraîche à même les abreuvoirs.

Ces bouteilles ressemblent à celles utilisées par les cyclistes. Elles portent le logo des Loisirs du Faubourg et coûtent 2 \$ l'unité en machine distributrice.



Projet de construction d'une coopérative d'habitation de 54 logements de calibre 3½, 4½, 5½ et 6½ dans le secteur du boulevard Pie XI à Val-Bélair. La disponibilité des logements est prévue pour 2019. Si vous êtes intéressés à y habiter, communiquez avec Réal Duguay au 418- 523-5728. Il se fera un plaisir de remplir votre feuille d'inscription.



Formulaire de contribution pour l'université populaire (Upop)

L'Université populaire, projet de séries de conférences et d'ateliers sur des thèmes variés du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, est à la recherche d'idées pour la session qui commencera à l'hiver 2018. Ces soirées ont lieu le premier lundi du mois. Vous avez des suggestions ? Vous avez envie de d'animer l'une de ces soirées ? Faites-nous parvenir ce formulaire rempli. On vous remercie déjà.

Nom : _____ Courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Thème proposé : _____

Description de la présentation :

Faites parvenir votre formulaire de propositions de contributions au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste au 780, rue Sainte-Claire, Québec (Qc) G1R 5B9 ou par courriel au comite.populaire@videotron.ca Le Comité de l'upop regardera vos propositions attentivement et vous en fera un suivi. Merci !

INVITATION AUX FEMMES

DÉMARCHES DE GROUPE – HIVER 2018
GRATUIT- INSCRIPTION NÉCESSAIRE - DÈS MAINTENANT
CAR LES GROUPES SONT LIMITÉS À 12 FEMMES

Mon corps, ma nourriture et mes émotions

Début mi-janvier, les vendredis a.m., 13 semaines
première rencontre essentielle

Art-thérapie

Début mi-janvier, jour à déterminer, 10 semaines

Quand mon corps devient un presto!

Début février, jour à déterminer, 12 semaines

De la connaissance de soi à l'affirmation

Début 26 février, les lundis p.m., 10 semaines

Bienvenue à toutes toutes toutes les femmes.

Il n'est pas nécessaire de résider en Basse-Ville pour participer à nos activités.

Détails au téléphone. Il se peut que nous ne donnions pas une démarche s'il n'y a pas assez d'inscriptions. Chaque démarche se donne une fois par année



Bénévoles recherchés
Tél. : 418 522-2179

**Nous sommes
présentement à la
recherche de
bénévoles !**

Plus particulièrement, nous cherchons des chauffeurs pour le service d'accompagnement-transport pour les rendez-vous médicaux (il n'est pas nécessaire de posséder une voiture). Nous sommes aussi à la recherche d'accompagnateurs pour les rendez-vous médicaux.

Vous êtes intéressés à aider les personnes âgées ? Vous aimeriez donner un peu de votre temps à un organisme communautaire ? Ou vous aimeriez en savoir plus sur nos autres services (popote-roulante, visites d'amitié) ou encore sur nos activités ?

Téléphonez-nous !

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe de l'Entraide du Faubourg
369, rue Saint-Jean

Bientôt 40 ans
L'Entraide du Faubourg
un organisme communautaire
de soutien à domicile
pour les 55 ans et plus

LE CENTRE DES FEMMES DE LA BASSE-VILLE

380, St-Vallier Ouest - Québec
Renseignements: 418-648-9092
cfbv@mediom.qc.ca



Depuis 40 ans,
le Comité populaire
est de toutes
les luttes sociales.

**DEFENDRE SES DROITS,
ENSEMBLE C'EST POSSIBLE**
Mêle toi de tes affaires!
DEVIENS MEMBRE



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste 780, rue Sainte-Claire, 418-522-0454, comite.populaire@videotron.ca



Cette illustration de Marc Boutin représentant la Librairie Saint-Jean-Baptiste est tirée du recueil *Les Renauderies tome II* de Renaud Pilote. Pour en savoir plus sur l'artiste, lire l'article *Cinquante ans de militantisme. Un jour à la fois* en page 13.